

# PROTOCOLE NATIONAL POUR ACCOMPAGNER LES PRODUCTEURS LAITIERS

## PREAMBULE

Constatant que :

- les changements économiques ne sont pas suffisamment intégrés par les producteurs laitiers ;
- les exploitations laitières ont besoin d'être accompagnées pour intégrer ces changements ;
- la perspective de fluctuation des prix bien réelle, est accentuée par les incertitudes et un besoin d'information sur l'évolution de la PAC.

Pour s'adapter, toutes les exploitations de la filière doivent améliorer leur rentabilité en fonction de leurs engagements financiers actuels, afin d'atteindre un seuil de rentabilité en adéquation avec une rémunération normale du travail et le remboursement des annuités d'emprunts.

## PLAN D'ACTION

### A/ CONSEIL INDIVIDUEL

**1/ Afin de déterminer la capacité financière prospective nécessaire pour faire face aux engagements de chaque exploitant**, il est proposé d'adopter la méthodologie du diagnostic prospectif de son exploitation qui intégrera la prise en compte d'un scénario personnalisé sur 3 ans. Pour l'exercice 2009, le diagnostic prendra la forme du tableau annexé. A partir de 2010, le diagnostic identifiera les différentes aides : aides couplées, aides découplées (DPU), mesures agro-environnementales (MAE), indemnités compensatrices de handicaps naturels (ICHN) et, le cas échéant, autres aides.

**2/ Afin de susciter les ajustements et conseiller utilement l'exploitant en fonction notamment des possibilités d'adaptation suivantes**, il pourra être proposé :

- des améliorations technico-économiques ;
- une modification du système productif et organisationnel ;
- une restructuration financière (banques, MSA, Médiation Crédit ...) ;
- une mutation ou diversification de l'exploitation ;
- une analyse de la pérennité et de la stratégie de la laiterie cliente.

### B/ MOBILISATION COLLECTIVE

**Afin de poursuivre la réflexion collective pour améliorer la gestion des aléas**, les points suivants pourront être examinés :

- contrat marché à terme, négociation interprofessionnelle, filet de sécurité ;
- provision pour aléas économiques, assurance, fiscalité, charges sociales ;
- la création d'un observatoire de la filière en collaboration avec FranceAgriMer.

### C/ ENGAGEMENTS DE LA PROFESSION COMPTABLE

**La mobilisation de l'ensemble de la profession comptable (libérale et associative) se donne pour objectif :**

- d'assurer un reporting consolidé national et par département (en fonction des possibilités) au plus tard au mois de septembre de chaque année auprès des services de l'Etat ;
- de faciliter la vision prospective des exploitants ;
- de susciter des solutions d'adaptation individualisées ;
- de proposer des évolutions innovantes.

**Le diagnostic sera réalisé gratuitement** et remis à l'exploitant au plus tard dans les cinq mois qui suivent la clôture de sa comptabilité.

---

Exemple de diagnostic individuel d'exploitation

	Moyenne 2006-2009	2008	2009	Choix de simulation Moyenne 2008-2009
<b>Produit brut</b>				206 220 €
<b>Valeur Ajoutée avant aides découplées</b> (y compris impôts et taxes)				43 384 €
<b>Salaires et charges sociales des salariés</b> (hors rémunération des associés)				
<b>Charges sociales de l'exploitant</b>				
<b>Prélèvements</b> (y c. rémunération des associés)				
<b>Annuités et frais financiers CT</b>				10 135 €
<b>Aides découplées</b>				-6 481 €
				+
				25 782 €
				19 301 €

Marge d'orientation